



Métier



L'enseignant-chercheur est maître de conférences ou professeur des universités.

Dans les deux cas, il assure un **enseignement** à l'université associé obligatoirement à une activité de **recherche** :

- Prépare et réalise les **enseignements théoriques** et/ou **pratiques** destinés aux étudiants en pharmacie selon un volume d'heures défini ;
- Encadre les étudiants préparant leur **thèse** d'exercice ou les thèses doctorales ;
- Élabore et met en œuvre, au sein d'une équipe de recherche, des **protocoles expérimentaux** à partir des données de la littérature scientifique internationale (chimie, biologie structurale, pharmacologie, galénique, toxicologie, pharmacognosie...) ;
- Collabore, dans le cadre de ses travaux, avec d'autres équipes de recherche françaises ou étrangères et/ou des industriels (mutualisation des moyens, financement, brevets...). Les résultats sont publiés dans des revues et/ou communiqués lors de manifestations ou de congrès scientifiques.

Selon ses responsabilités et son poste au sein de l'équipe de recherche, il :

- Encadre des personnels techniques et des étudiants en stage et/ou dirige le laboratoire ;
- Met en place les **schémas expérimentaux** et/ou produit les **rapports d'expertise** ;
- Organise et planifie le travail en équipe, anime les **réunions** de service.

Le pharmacien enseignant-chercheur possède une double casquette : la recherche et l'enseignement, ce qui permet de varier son quotidien, d'être à la pointe des dernières découvertes scientifiques.

Domaine / Lieu d'exercice

- Laboratoires / Industrie
- Centres de recherches
- Universités



Qualités requises



- Curiosité, adaptabilité, goût pour la recherche scientifique ;
- Savoir travailler en équipe ;
- Capacité d'investissement et de travail personnel ;
- Esprit de synthèse, rigueur scientifique & qualités rédactionnelles.

Compétences à développer



- Dans différents domaines en fonction de la discipline de recherche choisie
- Communication, informatique, enseignement, pédagogie
- Connaissances des processus de recherche & développement



Formations

Obligatoire

Diplôme d'État de docteur en pharmacie.

Formations complémentaires

Master de spécialisation en recherche et **Doctorat en sciences** + Obtenir la qualification de maître de conférences ou de professeur des universités auprès du Conseil national des universités (CNU)

Langue

Anglais scientifique écrit & parlé



Relations professionnelles



- Au sein de l'équipe : techniciens, ingénieurs de recherche, étudiants
- En dehors de l'équipe : relation avec le personnel d'enseignement
- Organisations nationales et/ou internationales dans le cadre de soumission de projets de recherche

Mobilité professionnelle et géographique

- Professeur des universités ;
- Directeur d'une équipe de recherche ou d'un laboratoire dans l'industrie pharmaceutique ou dans de grandes instances.

Rémunération

- Grille des salaires déterminée par décret ou arrêté publié au Journal Officiel.